

MATI (Mission d'Appui au Territoire et à l'Innovation) créée par Mohammed Chahid, aide les collectivités locales et les entreprises dans leur adaptation aux grands enjeux territoriaux.

Accompagner les mutations

Qui fait appel à vous et pour quelles prestations ?

Les collectivités territoriales et les organismes constituent jusqu'à présent l'essentiel de notre clientèle, mais les entreprises sont de plus en plus nombreuses à nous solliciter. Les prestations proposées par MATI sont de trois ordres :

■ L'accompagnement des collectivités locales dans la mise en œuvre de leur projet de territoire :

à partir de la réalisation d'un diagnostic partagé pour définir ensemble des orientations stratégiques à long terme, MATI leur propose un plan d'actions concret et opérationnel sur les 3 à 5 ans à venir. Actuellement, les demandes sont motivées essentiellement par l'élaboration d'une démarche de développement durable, notamment pour des Agendas 21 locaux*. Au niveau national, nous intervenons également auprès des organismes d'appui aux territoires à l'image des comités d'expansion économique, qui accompagnent le développement local.

■ La sensibilisation, la communication et la formation :

au-delà des obligations légales, les territoires sont appelés à renforcer la gouvernance locale. Pour cela, ils doivent mettre en place une politique de concertation en mobilisant élus et populations locales. MATI se positionne alors comme vulgarisateur pédagogue de ces démarches participatives...

■ La responsabilité sociale et environnementale :

le développement durable n'est pas plus un phénomène de mode mais un sujet réel de préoccupation des entreprises. Nous sommes de plus en plus sollicités par des entreprises pour les accompagner d'une part sur la question territoriale et d'autre part dans la prise en compte de la responsabilité sociale et

environnementale. Cette nouvelle clientèle représente aujourd'hui une part de plus en plus significative de notre activité. Enfin, nous intervenons aussi pour favoriser et développer la coopération entre les entreprises d'Auvergne et celles d'autres régions, notamment le bassin méditerranéen.

Comment voyez-vous l'avenir de votre secteur d'activité ?

Il est vrai qu'aujourd'hui le secteur du conseil manque de visibilité et c'est à notre sens, structurel. En Auvergne, pour pallier ce manque, il nous faut mutualiser nos compétences pour répondre ensemble aux appels d'offres. C'est ce que nous essayons de faire de façon informelle au sein de la jeune association "Vu du Massif central", regroupant une quinzaine de cabinets conseil. La nouvelle Chambre professionnelle des métiers du conseil Auvergne répond, elle aussi, à cette préoccupation.

Notre positionnement dépend aussi essentiellement de la manière dont les collectivités et les organismes vont appréhender la question territoriale et celle du développement durable. Exigeront-ils un regard extérieur et feront-ils alors appel à des cabinets conseil indépendants ou intégreront-ils cette réflexion en interne ?

Une nouvelle piste sérieuse se dessine également en Auvergne et dans le Massif Central avec l'impérieuse nécessité qu'est la coopération. Pays et communautés d'agglomération ou de communes peuvent s'y investir pour conforter leur projet territorial. Face à ces mutations profondes de recomposition territoriale, les perspectives de développement sont réelles mais dans un espace beaucoup plus large que notre horizon quotidien.



Où qu'ils soient et c'est l'essentiel, les consultants sont là justement pour accompagner les collectivités et les entreprises à traverser ces mutations et appuyer leur démarche de développement. A nous de nous adapter et d'offrir à nos clients le meilleur appui.

En savoir plus :
mati, 04 73 24 99 81
mohammed.chahid@wanadoo.fr

témoignage

Nathalie Dejour
cabinet Decigis

Nathalie Dejour est consultante en géomatique*. «En termes simples, il s'agit d'accompagner la mise en œuvre de systèmes d'informations géographiques (SIG) pour faciliter la gestion et la prise de décision dans le cadre de projets d'aménagement du territoire. En ce qui me concerne, j'interviens auprès des collectivités territoriales et des services de l'Etat, ainsi qu'auprès de bureaux d'études pour produire des cartographies thématiques. Dans le cadre d'un projet européen Leader+, j'avais pour mission la réalisation d'un support pédagogique de sensibilisation à l'utilisation des SIG pour la concertation publique. J'ai fait appel à MATI Conseil en raison de ses compétences en développement territorial pour vérifier le réalisme de la démarche pédagogique par rapport au vécu du territoire. Ensemble, nous avons validé ou amendé le projet point par point. Le consultant a également assisté à une rencontre avec les animateurs territoriaux afin de me permettre d'intégrer leur retour dans ma proposition. A mes yeux, le plus important dans une prestation de conseil, hormis bien sûr les compétences spécifiques, c'est le regard extérieur que le consultant apporte sur le dossier et sa capacité à former un véritable binôme avec son client».

*Il existe des exemples d'usage de la géomatique grand public comme Google Earth, Mappy, les GPS embarqués à bord des véhicules ou pour la randonnée...